

Le Trait d'Union de Meroux-Moval Mars 2023

Le mot du Maire



Chères Mervaloises, chers Mervalois,

Comme chaque année en cette période, nos travaux portent sur la préparation du budget et sur la finalisation de nos projets d'investissement. Pour les bâtiments communaux, nous allons engager prochainement un marché pour la réfection complète, cet été, de la dernière salle de classe de notre école du Vieux Tilleul. A l'issue de ce chantier, qui sera achevé pour la prochaine rentrée scolaire, toutes les classes, ainsi que les toilettes, auront été rénovées, apportant davantage de confort aux élèves et à leurs enseignants ainsi que de substantielles économies d'énergie.

Toujours au sujet de l'école, je me réjouis de la reprise complète du circuit de transport des élèves sur le temps de midi. Je remercie sincèrement les parents bénévoles et les agents du périscolaire qui ont ainsi permis à nos enfants d'avoir, à nouveau, un service de transport complètement adapté à leurs besoins.

Pour les années à venir, nous réfléchissons aux nécessaires travaux de restructuration et de rénovation énergétique de la grande salle de l'ouvrage militaire, de la cuisine, des toilettes et de l'accès de cette salle pour les personnes à mobilité réduite. Nous nous penchons aussi sur la reconfiguration de l'espace situé au 12 rue du Lavoir (en contre bas du Calvaire) que nous aimerions dédier, d'une part, à la jeunesse et, d'autre part, aux activités des associations qui manquent actuellement d'espaces. Bien entendu,

ce dossier doit prendre en compte les possibilités offertes actuellement par l'espace Part'Âges. La circulation sur ce tronçon de la rue du Lavoir doit aussi être intégrée à notre réflexion.

Au sujet du développement des activités dans notre commune, je suis heureux d'accueillir un nouvel atelier « Tricot Papote », qui permet chaque mercredi après-midi (salle Michel Brouque) à quelques dames (les messieurs ne se sont pas encore convertis!) de se familiariser, dans une ambiance très détendue et sympathique, avec les activités de tricotage. Bien sûr, vous pouvez encore rejoindre ce groupe.

Les décisions que nous avons prises au sujet des nécessaires réductions de notre consommation énergétique (passage de l'éclairage public en LED, réduction des abonnements souscrits, extinction de l'éclairage public pendant une partie de la nuit...) se traduisent par des économies substantielles. Nous vous présenterons prochainement un dossier uniquement consacré à ce sujet. Le groupe «Energie», que j'anime, continue ses travaux, pour trouver encore des pistes d'amélioration de l'impact énergétique de notre commune.

Je clôturerai ce mot en vous rappelant la journée d'excursion printanière proposée par la Commission Sociale et Solidaire, le 4 mai prochain. Au programme, figurent un déjeuner croisière sur la Saône et la visite du château de Gy. La commune prendra en charge une participation pour les aînés Mervalois(e) de plus de 65 ans. J'espère que vous serez nombreux à participer et à apprécier cette belle journée.

Très cordialement,

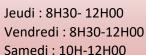
Stéphane Guyod, Maire de Meroux-Moval

Horaires de la Mairie

Lundi: 13H30-18H00 Mardi: 13H30-18H00

Mercredi: 13H30-17H00

Vendredi: 8H30-12H00





URGENCES

Sapeurs-pompiers, Samu, Police-secours, Gendarmerie

112

Médecin de garde : 3966 Centre hospitalier: 03.84.98.20.20

LA VIE AU VILLAGE

Participation citovenne

La mise en place de la démarche de Participation Citoyenne se concrétise. Un protocole a été signé le 22 février 2023 en Mairie de Meroux-Moval par le Colonel Merino, la directrice de cabinet du Préfet Cécilia Mourgues et le Maire Stéphane Guyod.

Les objectifs de ce dispositif sont :

- développer auprès des habitants de la commune une culture de la prévention de la délinquance
- favoriser le rapprochement entre les forces de sécurité de l'Etat, les élus locaux et la population
- améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions.

Les référents (habitants volontaires de la commune) étaient présents. Une « Charte » leur a été remise et ils vont



prochainement recevoir une information spécifique dispensée par des gendarmes référents afin de préciser leur rôle et le mode de fonctionnement de ce dispositif. Leur action ne se substitue pas à celle des forces de l'ordre.

Nous reviendrons vers vous dès officialisation de la démarche.

Conseils:

- En situation d'urgence appeler le 17
- Où trouver la démarche adaptée à une situation (victime...signalement...informations...)?

RDV sur https://www.masecurite.interieur.gouv.fr Ou télécharger l'application « masecurite » Smartphone sur Google Play ou l'AppStore.

Inscriptions école maternelle

Les inscriptions pour la rentrée 2023-2024 à l'école maternelle sont en cours. s'effectuent jusqu'au 31 mars en Mairie sur présentation du livret de famille, du carnet de vaccination à jour et d'un justificatif de domicile.



Commission fleurissement et embellissement

La commission fleurissement et embellissement de Meroux-Moval recherche des roues de vélo. Toutes les roues conviennent : grandes, petites, bon état ou non, rouillées ou non...

Les membres de la commission sauront faire preuve d'imagination pour leur donner une 2ème vie.

Vous possédez un ou plusieurs de ces trésors et acceptez de vous en débarrasser, faites-vous connaître au secrétariat de Mairie au 03.84.56.04.30.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Nos jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes ont pris leurs fonctions depuis la fin de l'année 2022 pour un mandat de 2 ans.



Porte-parole de la jeunesse, ils

seront force de propositions sous l'égide des élus adultes au travers de réunions quasi mensuelles.

D'ores et déjà, ils fourmillent d'idées, d'envies autour de trois thématiques retenues : environnement, sécurité et prévention ; solidarité, actions sociales, fêtes et cérémonie; sports et loisirs.

En ce début de mandat, les jeunes ont pu découvrir les bâtiments communaux et les fonctions de chaque agent communal ont pu leur être expliquées.

Leur premier projet, le nettoyage du village se déroulera le 6 mai en matinée. Notez dès à présent cette date ! Nous reviendrons vers vous pour davantage de précisions sur le prochain trait d'union.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Comité des fêtes



Le Comité des fêtes organise son loto le 1^{er} avril à 20H au Fort de Meroux-Moval. Le carton seul est à 5 euros, la planche de 6 cartons à 20 euros et pour toute réservation 1 carton vous sera offert.

A gagner: Bons d'achat de 100,150,300

euros, paniers garnis...

Petite restauration et buvette sur place.

Pour tout renseignements et réservation vous pouvez joindre Mme Lebeuf au 06.73.43.11.62

<u>Une Rose, Une Espoir</u>

L'association « Une Rose Un Espoir » organise sa 15^{ème}opération le weekend du 29 et 30 avril.



Les motards sillonneront 37 villages; ils iront à la rencontre des habitants de Meroux-Moval, le samedi 29 avril

de 10h45 à 12h25, et proposeront « une rose » contre un don minimum de 2€ au profit de la Ligue contre le Cancer.

Les dons collectés par cette opération vont permettre de financer l'acquisition d'un Cystoscope de dernière génération pour le service de Chirurgie Urologique de L'HNFC de Trévenans (matériel qui permet au chirurgien de réaliser un examen endoscopique précis de la vessie, couplé à un système d'intelligence artificielle... aide précieuse à l'élaboration d'un diagnostic).

<u>ApemmS</u>



Cette année l'ApemmS renouvelle son marché botanique, avec une large

sélection de plants de légumes, fleurs et herbes aromatiques. Vous pourrez faire vos achats le dimanche 14 mai en matinée sur le parvis de l'église.

<u>Souvenir et Amitié</u>

8 mai 2023

Le programme de la journée :

- 9H30 : cérémonie patriotique au monument aux morts.
- 10H30 : début de la reconstitution historique
- 11H30 fin de la reconstitution et verre de l'amitié Dimanche 7 mai ainsi que lundi 8 mai après-midi : reconstitution d'un campement des troupes alliées

avec exposition de véhicules et de matériel de la seconde guerre mondiale rue du 15 juillet 1972 près de la statue de la Vierge.

Cette année, les « Gaillards » de Souvenir et Amitié vous retraceront le passage en Suisse ainsi que le

retour en France des enfants du Territoire de Belfort et du Pays de Montbéliard. C'est un événement unique dans



6 rue de la liberté 90400 MEROUX-MOVAL

l'histoire de la seconde guerre mondiale.

Pour cet évènement, nous avons besoin de bénévoles. Il faudrait un vingtaine d'adultes, habillés comme en 1944, pour jouer le rôle des parents au moment de la séparation avec les enfants qui partiront pour la Suisse. Contact, informations et inscription : Thierry MANTION au 07.71.14.35.81 (hors horaire d'école).

ACTIONS SOCIALES

RAPPEL : Déjeuner croisière à Gray et Château de Gy

La commission sociale et solidaire de Meroux-Moval vous informe que le voyage initialement prévu le 17 novembre 2022 vous est dorénavant proposé le 4 mai 2023.

Programme:

- Départ à 7H45 en bus de Meroux-Moval devant l'église. Direction Chalezeule pour une visite de la chocolaterie Le Criolla
- A midi, arrivée à Gray pour un déjeuner croisière sur la Saône.
- L'après-midi, visite du château de Gy.
- Retour à Meroux-Moval vers 18H.

Le tarif est de 72 euros par personne. Une contribution de 30 euros sera attribuée par la commune pour les habitants de Meroux-Moval âgés de plus de 65 ans.

Les inscriptions se font en Mairie jusqu'au 14 avril 2023.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Chiens et bonnes pratiques

Suite à plusieurs signalements d'habitants importunés, voici un rappel pour des bonnes relations de voisinage et pour des promenades paisibles :



- <u>Les déjections canines</u> sont responsables de nombreux désagréments visuels, olfactifs et sanitaires. L'article R63261 du Code Pénal et l'article R542676 du Code de l'environnement classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les liquides insalubres. Par conséquent, le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une contravention de 2ème classe.

Merci de votre vigilance.

Taille des haies

Les haies sont, durant le printemps et l'été, un formidable habitat de reproduction et d'alimentation pour de nombreuses espèces animales et plus particulièrement pour les oiseaux qui y nidifient. La



taille des haies entre le 15 mars et le 31 août peut avoir de graves conséquences pour le bon accomplissement du cycle biologique des espèces animales et contribue au déclin de la

biodiversité. Il est vivement recommandé de ne pas tailler les haies durant cette période. Pour les agriculteurs, la taille des haies est strictement interdite du 15 mars au 31 août par application de l'arrêté du 1^{er} mars 2022 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales.

LE CONSEIL MUNICIPAL



-Travaux de l'école.

Parmi les offres reçues pour les travaux de l'école, le Conseil Municipal se positionne sur la maîtrise d'œuvre par Itinéraire Architecture pour la somme de 13956 euros, le contrôleur technique, SOCOTEC pour la somme de 1740 euros, la sécurité Protection Santé par le Centre de Gestion 90 pour la sommes de 1075 euros et l'étude amiante plomb par la société ALLODIAG pour la somme de 450 euros.

-Subvention amende de police.

Cette demande de subvention concerne le remplacement de panneaux de signalisation, la signalétique verticale et autres éléments de sécurité.

La demande de subvention peut représenter au maximum 40% des travaux soit 842,66 euros.

-Renfort Club Ados.

Le Club Ados a besoin de renfort en terme d'encadrement suite au départ de Maud COULON. Le remplacement sera effectué par Thibault MIRT, lequel est déjà connu du Club Ados, et possède les qualifications requises.

Le remplacement se fera sur la base de 10h30 par semaine, jusqu'à fin juillet.

-Convention avec le CDG90 pour le contrôle des Agrès Le maire de la commune acte par la présente convention la mise à disposition des adjoints techniques du CDG dans le cadre d'une mission de contrôles des équipements sportifs et de loisirs (Stade Multi activités et Aires de Jeux Collectives pour Meroux-Moval)

Elle est conclue pour une durée de trois ans.

Les missions sont facturées selon un barème défini (25 euros par agrès et 50 euros par aire de jeux). Les contrôles sont annuels.

-Convention avec le CDG90 pour le dispositif de signalement des actes de violences, discrimination, harcèlement et agissement sexistes

Par la présente convention, la gestion du dispositif de signalement est confiée au CDG90 (recueil des signalements, procédure d'orientation vers des services et professionnels compétents chargés de l'accompagnement et le soutien, information de l'employeur pour permettre la prise de mesures appropriées... tout en garantissant la stricte confidentialité des informations communiquées).

La présente convention est conclue pour une durée de 4 ans (01.01.2023 au 31.12.2026).

Le droit d'adhésion est fixé à 100 euros de forfait annuel.

ETAT CIVIL

Naissances:

- Meva KOCA née le 11 février 2023

Toutes nos félicitations aux jeunes parents.



Décès:

- Mme Huguette DERRIEN née GRESSOT décédée le 16 février 2023
- M. Jean SCHELL décédé le 23 février 2023
- M. Gérard RICHERT décédé le 26 février 2023
- M. Marc PELTIER décédé le 2 mars 2023
- Mme Michèle SALVADOR née HENON décédée le 10 mars 2023
- M. Jean-Paul PIQUEREZ décédé le 14 mars 2023

Nous renouvelons nos sincères condoléances à la famille endeuillée.

